

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD131

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 27 A

I. À l'alinéa 9, substituer au mot :

« vertu »,

le mot :

« application ».

II. En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 11.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel (remplacer l'expression « en vertu du I de l'article » par « en application du I de l'article »).